

Le 6 janvier 2020

**DEMANDE D'INSCRIPTION EN LIBRE CHOIX :  
PRIORITÉ AU QUARTIER, RÉPONSE PROVISOIRE ET RENOUELEMENT D'UNE DEMANDE**

Chers parents,

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) accuse réception de la demande d'inscription en libre choix pour votre enfant.



Selon la *Politique d'admission et de transport des élèves* de la CSDM, les parents doivent déposer une demande d'inscription pour leur enfant à leur école de quartier, soit pour fréquenter celle-ci ou une autre école (libre choix). Toutefois, il est important de savoir que **les élèves qui résident sur le territoire respectif de chaque école sont admis en priorité**. Ainsi, les élèves inscrits (ou réinscrits) en libre choix peuvent fréquenter l'école choisie uniquement si les places disponibles n'ont pas été comblées par les élèves habitant sur le territoire de l'école.

Avant la fin mars, si une place est encore libre à l'école de votre choix, vous recevrez une **réponse provisoire d'acceptation** ou, dans le cas contraire, un refus. Les nombreux déménagements sur le territoire de nos écoles en période estivale peuvent générer plusieurs inscriptions tardives d'élèves du quartier qui, comme le prévoit la politique d'admission, auront priorité sur les élèves inscrits en libre choix. Ainsi, selon la politique d'admission, l'école et la CSDM ont jusqu'au **2<sup>e</sup> jour de classe** de l'année scolaire pour rediriger un élève inscrit en libre choix vers son école de quartier.

Rappel : les élèves inscrits en libre choix doivent **renouveler leur inscription annuellement**, et ce, pendant la période officielle annoncée par l'école et la CSDM. La demande de réinscription d'un élève en libre choix demeure conditionnelle aux places non comblées par les élèves résidant sur le territoire de l'école.

Merci de la confiance que vous accordez à l'école publique et veuillez recevoir, chers parents, nos salutations les meilleures.

Le directeur général,

Robert Gendron

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION – LETTRE AUX PARENTS FAISANT UNE DEMANDE  
D'INSCRIPTION EN LIBRE CHOIX**

J'ai pris connaissance de l'information ci-jointe sur la *Politique d'admission et du transport des élèves* de la CSDM relative aux élèves inscrits en libre de choix. Je sais que, tout au long de son parcours scolaire, mon enfant pourrait être redirigé vers son école de quartier.

---

Nom de l'élève en lettres moulées

---

Nom de l'école en lettres moulées

---

Signature du parent

---

Date